

Décision n°2022/8 Portant préparation et passation d'un accord-cadre à bons de commande passé en procédure adaptée relatif aux travaux de dépose et pose de panneaux de signalisation pour les zones économiques de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis

La présente consultation a pour objet l'attribution d'un accord-cadre à bons de commande, avec minimum et maximum, de travaux de dépose et de pose de panneaux de signalisation pour les zones économiques de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis.

L'accord-cadre dispose d'un minimum global de 50.000 euros HT et d'un maximum global de 90.000 euros HT.

Les panneaux de signalisation des zones économiques seront posés sur les six zones économiques communautaires, à savoir :

- ZONE D'ACTIVITES « CAUDRY SUD » : rues Henri Lefebvre, de l'Europe, de la Ramette, de Troisvilles, de Bertry, d'Inchy, de Wedel, du champ de bataille, D115 A, Caudry (59540) ;
- ZONE D'ACTIVITES « ESPACE POUR REUSSIR » : Rue de Caudry, Bertry (59980) ;
- ZONE D'ACTIVITES « BOUT DES DIX-NEUF » : RD643, Beauvois-en-Cambrésis (59157) ;
- ZONE D'ACTIVITES « PONT A CAPELLE » : RD21 – rue Jean Monnet, rue de la Gare, Le-Cateau-Cambrésis (59360) ;
- ZONE D'ACTIVITES « LE CATEAU EST » : Avenue du Marechal Leclerc de Hauteclocque, route du Pommereuil, RD 643, Le-Cateau-Cambrésis (59360) ;
- ZONE D'ACTIVITES « DES QUATRE VAUX », RD 643, Le-Cateau-Cambrésis (59360).

Les candidats ont jusqu'au le 11 avril 2022, 12h00, pour déposer leur pli sur le profil d'acheteur de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis.

Ce marché public fera l'objet d'un financement LEADERS.

Le Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis,

En vertu de ses délégations, conformément à la délibération n°2020/63 du 10 juillet 2020,

DÉCIDE

De préparer et lancer la consultation de l'accord-cadre à bons de commande passé en procédure adaptée relatif aux travaux de dépose et pose de panneaux de signalisation pour les zones économiques de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis.

*Fait et délibéré en séance
les jours, mois et an susdits*

*Le Président de séance,
Maire du CATEAU-CAMBRESIS*



CA2C
Communauté d'Agglomération
Caudrésis-Catésis

*Conseiller Régional
Serge SIMEON*